



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

31 décembre 2023

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 décembre 2023

La santé des régimes de retraite a continué de s'améliorer régulièrement tout au long de l'année pour atteindre un niveau record à la fin de l'année 2023. Le ratio de solvabilité médian estimé a dépassé 100 % pendant douze trimestres consécutifs depuis le 31 mars 2021. Près de 90 % des régimes ont un ratio de capitalisation selon l'approche de solvabilité supérieur à 100 % au 31 décembre 2023.

- Le ratio de solvabilité médian estimé était de 119 % au 31 décembre 2023, soit 2 % de plus que les 117 % du 30 septembre 2023 (et une hausse de 7 % par rapport au 112 % à la fin de 2022).
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 31 décembre 2023 était de 89 %, par comparaison aux 85 % enregistrés au 30 septembre 2023. Le pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité était inférieur à 85 % était de 2 %, un chiffre inchangé par rapport au trimestre précédent.
- Les rendements du capital investi au quatrième trimestre ont fortement rebondi par rapport aux rendements négatifs du trimestre précédent, affichant un rendement net moyen positif de 9,9 %. Pour l'ensemble de l'année, les régimes de retraite ont réalisé un rendement net moyen de 10,0 %.
- Les taux d'actualisation de solvabilité ont diminué depuis le dernier trimestre, ce qui a entraîné une augmentation du passif des régimes, compensant partiellement les gains d'actifs.

La résilience financière dont les régimes de retraite ont fait preuve au cours des trois dernières années face à l'incertitude prononcée des marchés est une bonne nouvelle pour tous les acteurs du secteur. La capacité à maintenir des ratios de capitalisation sains pendant cette période renforce la confiance des participants dans leurs régimes de retraite. Ce résultat doit toutefois être tempéré par un engagement soutenu à faire preuve d'une vigilance constante et d'une gouvernance solide. Il est important de reconnaître que le paysage financier est intrinsèquement dynamique et que, même si

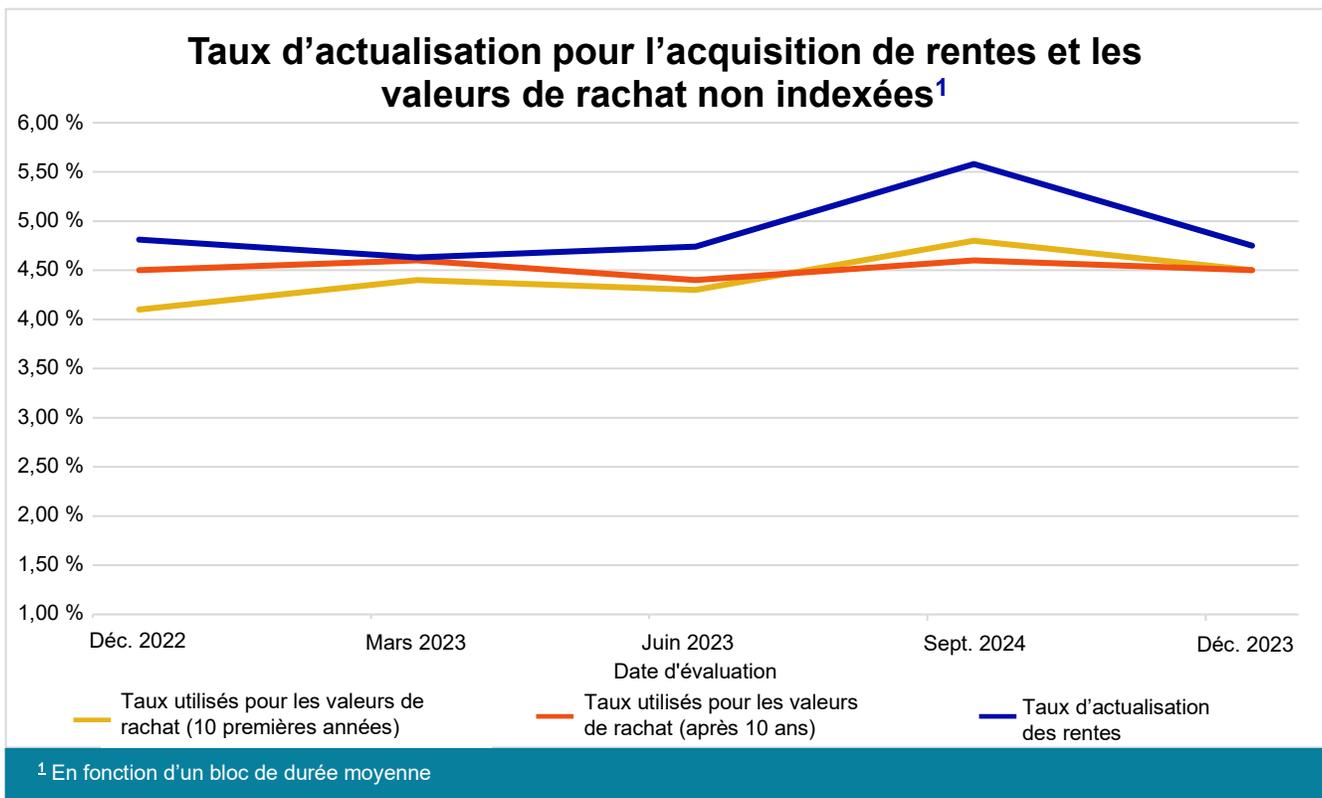
les récents succès constituent une base solide, de nouveaux défis se présenteront inévitablement. Les promoteurs et les administrateurs de régimes devraient demeurer proactifs afin de comprendre l'influence possible de ces incertitudes sur leurs régimes. Pour atteindre et maintenir la résilience financière, un engagement résolu dans la gestion des risques et la planification stratégique est nécessaire, et ce, afin de s'adapter aux conditions émergentes et d'assurer la viabilité à long terme des régimes de retraite.

| Solvabilité projetée au 31 décembre 2023 | T4 2023 | T3 2023 | T4 2022 |
|--|------------|------------|------------|
| Ratio de solvabilité médian | 119 % | 117 % | 112 % |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 % | 89 % | 85 % | 81 % |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 % | 9 % | 13 % | 17 % |
| Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 % | 2 % | 2 % | 2 % |

La solvabilité projetée dans son ensemble s'est améliorée depuis le dernier trimestre. L'augmentation de 2 % du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 septembre 2023 est attribuable à ce qui suit :

- Rendement positif du capital investi par les caisses de retraite au quatrième trimestre de 2023
 - Au quatrième trimestre de 2023, les estimations de rendement brut et net moyennes (déduction faite des frais engagés) étaient respectivement de 10,1 % et 9,9 %.

- Diminution des taux d'actualisation de solvabilité
 - Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie et la période ultime ont diminué respectivement de 30 points de base et de 10 points de base, tandis que le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a diminué de 83 points de base, ce qui a mené à une hausse des passifs des régimes.

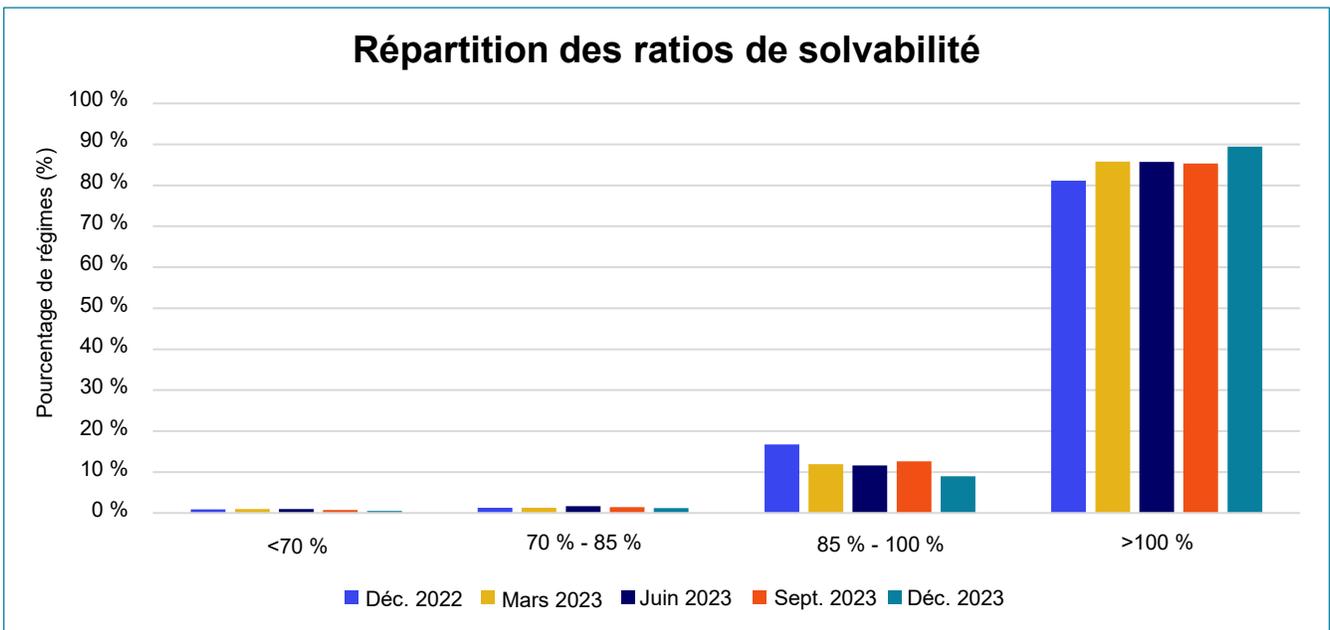
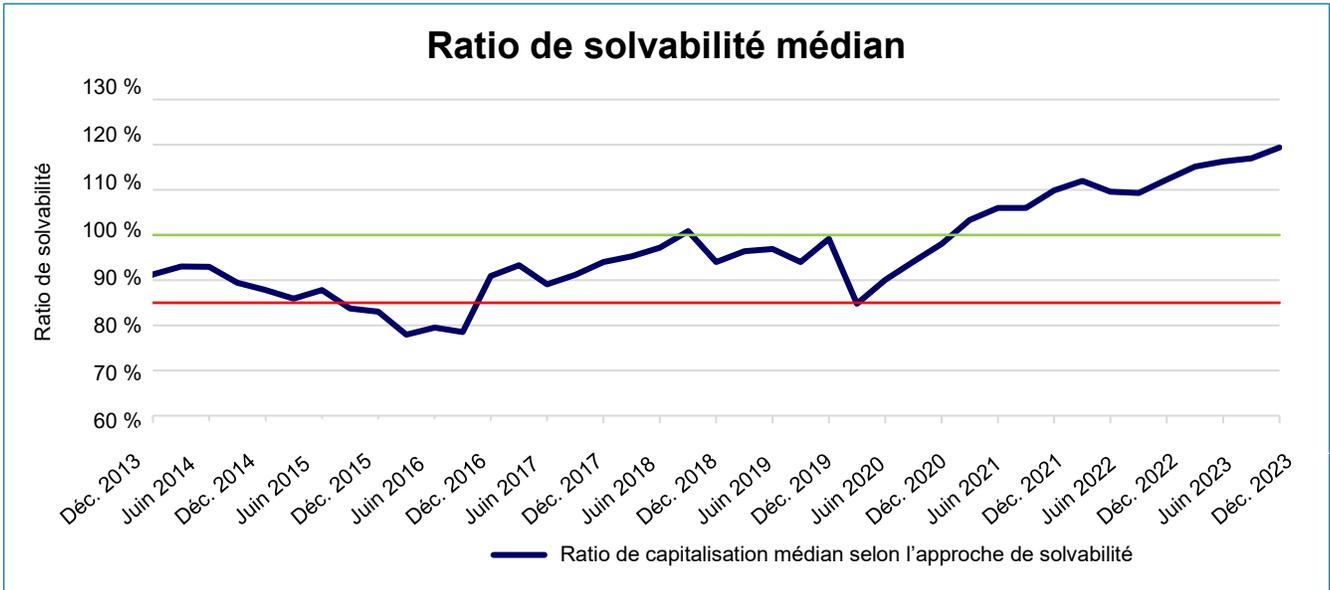


Au cours du quatrième trimestre 2023, les rendements obligataires ont connu une baisse, qui s'est accentuée, les marchés boursiers ont notablement augmenté, tandis que les coûts du logement et le chômage ont légèrement augmenté. Selon les données de Statistique Canada, l'inflation annuelle mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établie à 3,1 % en octobre et novembre, tandis que l'inflation de base était de 2,7 % et 2,8 % en octobre et novembre, respectivement. L'inflation de base ne tient pas compte des composantes les plus volatiles de l'IPC, telles que définies par la Banque du Canada. La composante logement de l'IPC a connu une hausse supérieure à celle de l'indice global de l'IPC, augmentant de 5,9 % de novembre 2022 à novembre 2023. Le taux de chômage a

augmenté par rapport au troisième trimestre, passant de 5,5 % en septembre à 5,8 % en décembre. Le PIB canadien, en glissement mensuel, n'a pas progressé en octobre, mais a augmenté en glissement annuel, le PIB d'octobre 2023 étant supérieur de 0,9 % à celui d'octobre 2022. En octobre, la Banque du Canada a revu ses prévisions du PIB, avec une baisse pour 2023 et 2024, mais une hausse pour 2025 – soit 1,2 %, 0,9 % et 2,5 %, respectivement, contre 1,8 %, 1,2 % et 2,4 % dans son précédent rapport sur la politique monétaire.

À la fin du quatrième trimestre, la courbe de rendement des obligations du gouvernement du Canada est restée inversée, le taux de rendement de référence à 10 ans étant inférieur de 78 points de base au taux de rendement de référence à 2 ans, par comparaison avec un écart de 84 points de base à la fin du troisième trimestre. La courbe de rendement a baissé du troisième au quatrième trimestre, le taux de rendement de référence à 2 ans ayant diminué de 99 points de base pour atteindre 3,88 %, tandis que le taux à 10 ans a reculé de 93 points de base pour atteindre 3,10 %, réduisant ainsi l'écart entre les rendements à 2 ans et à 10 ans. Sur les marchés canadiens, au quatrième trimestre, l'indice obligataire universel FTSE Canada a augmenté de 8,3 % et l'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement de 8,1 %. Le dollar canadien a pris de sa valeur par rapport au dollar des États-Unis et s'établissait à 0,7551 USD à la fin du trimestre.

Les banques centrales ont maintenu leurs taux cibles au quatrième trimestre. La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 5,00 % depuis juillet et la Réserve fédérale américaine a maintenu la fourchette cible des fonds fédéraux entre 5,25 % et 5,50 %. Ces deux institutions ont procédé à un resserrement quantitatif et ont continué de réduire les avoirs inscrits à leurs bilans, diminuant le total de leurs actifs entre le troisième et le quatrième trimestre. À la fin du quatrième trimestre, les marchés des swaps indexés sur le taux à un jour prévoyaient que, au cours du prochain trimestre, il n'y aurait pas de baisse des taux d'intérêt au Canada, mais qu'il y en aurait deux aux États-Unis.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) pour chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 décembre à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'indiqué le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement net réel de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans le dernier Sommaire des renseignements sur les placements (SRP) déposé par le régime. L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

| Liquidités et placements à court terme | Actions canadiennes | Actions étrangères | Titres à revenu fixe | Actif immobilier | Autres |
|--|---------------------|--------------------|----------------------|------------------|--------|
| 3,5 % | 19,2 % | 19,7 % | 50,2 % | 6,3 % | 1,1 % |

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

| | Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada | Indice de rendement total S&P/TSX | Indice de rendement net total MSCI Monde | Indice obligataire universel FTSE Canada | Indice des obligations à long terme FTSE Canada | Indice Cohen & Steers Global Realty Majors |
|----------------|--|-----------------------------------|--|--|---|--|
| T4 2023 | 1,3 % | 8,1 % | 8,7 % | 8,3 % | 14,8 % | 14,3 % |
| T3 2023 | 1,2 % | -2,2 % | -1,4 % | -3,9 % | -9,5 % | -3,9 % |
| T2 2023 | 1,0 % | 1,1 % | 4,5 % | -0,7 % | 0,6 % | -2,5 % |
| T1 2023 | 1,1 % | 4,6 % | 7,6 % | 3,2 % | 4,7 % | -0,1 % |